

# Compte rendu pour 1950

---

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

---

### I. Observations et réponses concernant la gestion de 1949

#### Première observation :

Nous demandons que le problème de l'admission des élèves dans les écoles secondaires soit mis au point.

#### Réponse :

Le nécessaire sera fait pour le début de la prochaine année scolaire.

#### Deuxième observation :

Nous demandons que toute la question de l'admission aux facultés de l'Université et de la reconnaissance des titres qui y donnent droit soit revue et adaptée à une plus saine vision des choses.

#### Réponse :

La loi fixe les conditions d'immatriculation, mais l'admission aux différentes facultés et écoles est du ressort de l'Université qui en fixe les conditions et indique les titres qui donnent entrée de plein droit. Le Conseil d'Etat invitera l'Université à reprendre la question.

### II. Législation

Néant.

<i>Excédent de dépenses</i> . . . .	Fr. 35 708.88
<i>Excédent de recettes</i> . . . .	» 14 310.75
<i>Excédent net de dépenses</i> . . . .	<u>Fr. 21 398.13</u>

## 304.1 — UNIVERSITÉ

## 177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens.

Recettes : Comptes . . . .	Fr. 593 706.05
Budget . . . .	» 566 750.—
<i>Excédent</i> . . . .	<u>Fr. 26 956.05</u>

Rentrée de finances de cours arriérées et augmentation des inscriptions aux divers cours.

## 242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes : Comptes . . . .	Fr. 39 225.05
Budget . . . .	» 35 540.—
<i>Excédent</i> . . . .	<u>Fr. 3 685.05</u>

Remboursements divers imprévus.

## 262 Produit des analyses de l'Institut de bactériologie.

Recettes : Comptes . . . .	Fr. 42 940.05
Budget . . . .	» 32 000.—
<i>Excédent</i> . . . .	<u>Fr. 10 940.05</u>

Nombre d'analyses supérieur aux prévisions.

## 281 Subventions fédérales.

Recettes : Comptes . . . .	Fr. 27 757.—
Budget . . . .	» 27 169.—
<i>Excédent</i> . . . .	<u>Fr. 588.—</u>

Augmentation de la subvention fédérale en faveur de l'École des hautes études commerciales de l'Université.

## 422 Traitements au personnel occasionnel.

Dépenses: Comptes . . .	Fr. 283 448.15
Budget . . .	» 276 565.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 6 883.15</u>

Remplacement d'employés appelés au service militaire ou malades, y compris les assistants et chefs de travaux.

## 628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel.

Dépenses: Comptes . . .	Fr. 201.25
Budget . . .	» 200.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 1.25</u>

Crédit insuffisant.

## 304.2 — BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES

## 242 Remboursement de rétributions de personnel.

Recettes: Comptes . . .	Fr. 2 100.—
Budget . . .	» 2 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 100.—</u>

Augmentation du subside.

## 435 Autres prestations sociales.

Dépenses: Comptes . . .	Fr. 219.—
Budget . . .	» —.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 219.—</u>

Cadeau offert à un employé de la Bibliothèque cantonale et universitaire qui prend sa retraite après trente-sept ans de service (décision du Conseil d'Etat du 5 janvier 1951).

## 613 Loyers.

Dépenses: Comptes . . .	Fr. 7 450.—
Budget . . .	» 7 200.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 250.—</u>

Augmentation du loyer des locaux occupés par le « dépôt légal » (nouveau bail).

304.3 — MUSÉES CANTONAUX, MONUMENTS HISTORIQUES  
ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN

435

## 242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes: Comptes . . .	Fr.	3 406.95
Budget . . .	»	3 250.—
<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>156.95</u>

Recette imprévue.

## 422 Traitements au personnel occasionnel.

Dépenses: Comptes . . .	Fr.	102 793.70
Budget . . .	»	100 100.—
<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>2 693.70</u>

Engagement de personnel auxiliaire en attendant la repour-  
vue de postes à titre définitif. Compensé par une diminution  
de dépenses à 304.3.421.

304.1  
304.2  
304.3

## 427 Allocations pour enfants.

Dépenses: Comptes . . .	Fr.	9 503.—
Budget . . .	»	9 300.—
<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>203.—</u>

304.4

Crédit insuffisant.

## 443 Vacations et débours.

Dépenses: Comptes . . .	Fr.	802.75
Budget . . .	»	800.—
<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>2.75</u>

Crédit insuffisant.

## 304.4 — CULTES

## 427 Allocations pour enfants.

Dépenses: Comptes . . .	Fr.	111 969.60
Budget . . .	»	111 500.—
<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>469.60</u>

Crédit insuffisant. Augmentation du nombre des enfants.

S  
I  
à la  
M. M  
sanne  
ment  
L  
canto  
dècèc  
direc  
place  
mont

435 **Autres prestations sociales.**

Dépenses: Comptes . . .	Fr. 13 300.—
Budget . . .	» ————
<b>Excédent . . . . .</b>	<b>Fr. 13 300.—</b>

Gratifications pour ancienneté de service payées aux pasteurs. Cette dépense n'a pas été prévue au budget de 1950. Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 7 février 1950, a accordé l'autorisation d'imputer la rubrique 304.4.425, qui est suffisante, de cette somme.

**RÉCAPITULATION**

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
304.1 Université . . . . .	6 884.40	42 169.15
304.2 Bibliothèque et archives cantonales	469.—	100.—
304.3 Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin . . . . .	2 901.45	156.95
304.4 Cultes . . . . .	13 769.60	—
<b>Total des dépassements . . .</b>	<b>24 024.45</b>	<b>42 426.10</b>
<b>Dépassement des recettes . . .</b>	<b>Fr. 42 426.10</b>	
<b>Dépassement des dépenses . . .</b>	<b>» 24 024.45</b>	
<b>Excédent de recettes . . . . .</b>	<b>Fr. 18 401.65</b>	

**IV. Bureaux du Département**

Service de l'enseignement primaire : rien à signaler.

Pour remplacer M. Marius Perrin, admis à faire valoir ses droits à la retraite, dès le 15 avril 1950, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Marcel Monnier, directeur du Gymnase de jeunes filles de Lausanne, en qualité de chef de service et d'inspecteur de l'enseignement secondaire.

Le Conseil d'Etat a également nommé en qualité d'archéologue cantonal M. Edgar Pelichet, en remplacement de M. Louis Bosset décédé. D'autre part, M. Jean-Claude Biaudet a été appelé à la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire en lieu et place de M. Alfred Roulin admis à la retraite, et M. Olivier Desse-montet a été nommé archiviste aux Archives cantonales.

## V. Cultes

Le Synode s'est réuni en session ordinaire les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1950 et en session extraordinaire le 24 février 1950.

Le Conseil d'Etat a approuvé les comptes des recettes et dépenses de la caisse centrale de l'Eglise nationale dont l'actif au 31 décembre 1949 était de Fr. 265 122.23 (au 31 décembre 1948 de Fr. 276 213.52. Il a également approuvé le compte de la caisse des études pour le Saint Ministère. L'avoir de cette caisse au 31 décembre 1949 était de Fr. 89 189.95 (d eFr. 82 751.65 au 31 décembre 1948.

**Mutations.** — Les pasteurs suivants ont été nommés au cours de l'année 1950 :

Sainte-Croix . . . . .	Marcel Jaton
Donneloye . . . . .	Eric Genton
Corsier sur Vevey . . . . .	Edouard Discrens
Colombier sur Morges . . . . .	Olivier Dubuis
Ormont-Dessus . . . . .	Marc Mottier
Mont sur Lausanne . . . . .	Jean Burnier
Arzier-Le Muids . . . . .	Louis Girardet
Saint-Cerque . . . . .	Gabriel Widmer
Saint-Paul (Lausanne) . . . . .	Octave Zindel
Ollon . . . . .	Jean-Daniel Chapuis
Villars sur Ollon . . . . .	Daniel Curtet.

**Démissions.** — Les pasteurs suivants ont démissionné :

Louis Mayor . . . . .	Le Mont sur Lausanne
Henri Strehler . . . . .	Colombier sur Morges
Albert Olivier . . . . .	Ormont-Dessus
Théodore Wanner . . . . .	Saint-Paul (Lausanne)
Lelio Vasserot . . . . .	Leysin
Edouard Genton . . . . .	Genolier.

**Décès.** — Nous avons à déplorer le décès de MM. les pasteurs Gérard Savary, paroisse de Saint-François (Lausanne), et Henri Nusslé, paroisse de Corsier sur Vevey.

**Consécration.** — La Commission de consécration, après les épreuves réglementaires, a prononcé l'admission dans le corps pastoral vaudois de MM. Théophile Ammann, Claude Dolivo, Marc Flubacher, Christian Wanner, Alain Burnand, René Paquier, Jean

Anderfuhren, Charles-Henri Baum, Marc Kohler, Jacques Roland, Henri Vaney, Pierre-André Jaccard.

**Temples.** — Le Conseil d'Etat a accordé des subsides pour la restauration des temples de Montreux, Chavannes-le-Chêne, La Chiésaz, Belmont sur Lausanne, Vich, Yvonand, Assens, Corsier sur Vevey, Maracon, Lonay, Villars-le-Comte, Corcelles sur Chavornay, Aubonne, Champagne, des chapelles de l'Asile des Prés-Neufs et de Montreux.

Le Grand Conseil a accordé une subvention de Fr. 125 000.— pour la construction d'un deuxième temple dans la paroisse de Saint-Paul, à Lausanne, et de Fr. 56 000.— pour celle du temple de Pully-Nord - La Rosiaz.

**Prix Eugène Basset.** — Le prix de piété filiale institué par M<sup>lle</sup> Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné en 1950 aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

M<sup>lle</sup> Louise Berchier, Chardonne ;  
M<sup>lle</sup> Maria Dutoit, Echallens ;  
M<sup>lle</sup> Marguerite Wannaz, La Sarraz.

**Culte catholique.** — Le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Louis Grillet en qualité de curé de la paroisse catholique de Montreux.

## VI. Enseignement supérieur

### UNIVERSITÉ

#### FACULTÉS ET ÉCOLES QUI EN DÉPENDENT

**Nouveaux professeurs honoraires et ordinaires.** — MM. Eber Landau, ancien professeur à la Faculté de médecine, Pierre Gilliard, ancien professeur à la Faculté des lettres, et Jean Bolomey, ancien professeur à l'École polytechnique, ont été nommés honoraires par le Conseil d'Etat, dans sa séance du 18 mars 1950.

Le 10 novembre 1949, en séance publique du Sénat, le chef du Département a installé huit professeurs nouvellement promus à l'ordinariat : MM. Otto Riese, de la Faculté de droit, Jules Chuard, de l'École des hautes études commerciales, William Boven, de la Faculté de médecine, Louis Junod, de la Faculté des lettres, Arthur

Maillefer, de la Faculté des sciences, Charles Blanc, Léon Bolle et Fritz Hubner, de l'École polytechnique.

**Administration générale.** — La Commission universitaire a tenu dix-neuf séances durant l'année académique et le Sénat s'est réuni trois fois, dont une fois en séance extraordinaire.

Dans sa séance du 27 décembre, le Conseil d'Etat, sur préavis de la Commission universitaire, a désigné, en qualité de secrétaire général, M. Jean-Paul Chatelanat, licencié ès sciences commerciales et économiques de notre Université, qui est entré en fonctions le 3 janvier.

Deux nouvelles commissions ont été créées par décision du Sénat : celle des immatriculations et celle des publications, toutes deux présidées par M. le professeur G. Bonnard.

Les Facultés de théologie, droit et lettres ont décidé d'admettre aux examens de grades les porteurs de la maturité fédérale, type A ou B.

L'Université a publié, dans la série « Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, un sixième fascicule : *Melcgari à l'Académie de Lausanne* ; la série des « Publications de l'Université de Lausanne » s'est augmentée de deux nouveaux fascicules : *Adam Mickiewicz, homme et poète*, de Constantin Regamey (VI), et *Discours prononcés à l'installation des professeurs ordinaires, le 10 novembre 1949* (VII).

Les règlements suivants ont été adoptés par le Département : le règlement de l'Institut de police scientifique du 22 juin 1950, modifiant celui du 1<sup>er</sup> décembre 1942 ;

au règlement de la Faculté de médecine du 3 avril 1939, actuellement en revision, deux modifications ont déjà été adoptées et sont entrées en vigueur : l'institution d'un examen obligatoire de français pour étudiants de langue étrangère et la suppression du cycle du doctorat en médecine qui permettait aux étrangers d'obtenir le doctorat sans présenter de thèse ;

le règlement de la Faculté des lettres, du 6 mars 1950, remplaçant celui du 27 novembre 1942 : pour la licence (diplôme d'Etat), l'étude obligatoire de la philosophie est réintroduite pour tous les étudiants, et la spécialisation est marquée après les examens de première partie ; pour la licence (diplôme d'Université), le nombre des branches exigées est réduit, avec une liberté de choix plus grande, et l'étude de chaque branche est approfondie ;

le règlement des Cours de vacances, du 24 février 1950, modifiant celui du 18 mars 1926 ;

le règlement pour l'obtention de la licence ès sciences (diplôme d'Université) du 24 février 1950, remplaçant l'article 26 du règlement de la Faculté des sciences du 25 janvier 1927, revu en 1931 :



une préparation scientifique générale plus étendue est exigée pour les examens propédeutiques, après lesquels la spécialisation est plus poussée;

au règlement de l'Ecole de pharmacie du 7 mars 1948 ont été apportées les modifications du 24 février 1950, instituant un examen obligatoire de français pour les étudiants n'en ayant pas une connaissance suffisante, et marquant une exigence accrue dans les conditions générales d'examens;

le règlement de la caisse des assurances pour étudiants a été modifié, le 30 août 1950, dans le sens d'une extension de l'assurance à la durée des vacances d'été.

Les secrétariats des Facultés et Ecoles seront désormais subordonnés administrativement au secrétaire général.

M<sup>lle</sup> Esther Pasche a été nommée, le 30 septembre 1950, secrétaire-dactylographe à la Faculté des sciences et au laboratoire de géologie.

L'administration centrale de l'Université a été déchargée de la partie de l'administration des Cours de vacances qui lui incombait jusqu'à présent (voir rubrique « Cours de vacances »).

## CHRONIQUE DES FACULTÉS ET ÉCOLES

**Faculté de théologie.** — Après avoir été très à l'étroit durant des années, la Faculté a pu, en consentant à l'abandon d'un auditoire et en utilisant un corridor, être dotée enfin d'une salle de travail pour ses étudiants et d'un cabinet pour son bibliothécaire.

La bibliothèque s'est enrichie d'un don de livres de M. Chamorel.

**Faculté de droit.** — M. W. Liebeskind, professeur à l'Université de Genève, a été chargé à titre intérimaire, cette année de nouveau, du cours d'histoire du droit. L'enseignement du droit civil français a continué à être donné par M. Guy Flattet, en sa qualité de chargé de cours, d'abord, puis, dès le 15 avril 1950, en celle de professeur extraordinaire.

M. le professeur François Guisan ayant atteint la limite d'âge en février 1950, a été prié de donner encore son enseignement de droit civil pendant le semestre d'été. Il est remplacé, dès le 15 octobre, pour les cours de droit civil et d'introduction aux études juridiques, par M. le professeur Pierre Cavin, dont M. le professeur Charles Rathgeb reprend les cours de droit pénal et de procédure pénale.

Pour témoigner à M. le professeur Guisan sa reconnaissance et son admiration pour sa carrière universitaire et scientifique, la Faculté lui a remis un recueil de travaux publié sous le titre

*Mélanges François Guisan.*

La bibliothèque de la Faculté est de plus en plus fréquentée ; elle s'est enrichie de 275 ouvrages dont un certain nombre proviennent de la bibliothèque personnelle de feu le professeur André Mercier.

**Ecole des sciences sociales et politiques.** — Chargé de mission par l'U. N. E. S. C. O., M. le professeur Piaget a obtenu, au semestre d'été, un congé de trois semaines pendant lesquelles son enseignement a été donné par M. Pierre Conne, licencié ès sciences sociales.

M. le Dr Lucien Bovet, chargé de cours, a obtenu un congé de quatre mois, dès le début de décembre 1949, pour préparer, à la demande de l'Organisation mondiale de la santé, un rapport sur l'aspect psychiatrique de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile.

Sur demande de l'Ecole, et avec l'assentiment du Conseil d'Etat, M. Marcel Pilet-Golaz, ancien président de la Confédération, donnera au semestre d'hiver 1950-51, un cours libre de six leçons, intitulé « Introduction à l'étude des systèmes politiques ».

En annexe à l'Ecole, un Institut de science politique a été créé, à l'essai pendant un an, pour constituer un centre de documentation sur la politique suisse et d'échange avec les institutions analogues des universités étrangères. Cet Institut sera en liaison avec l'Association internationale de science politique, fondée à Paris en septembre 1949, à l'instigation de l'U. N. E. S. C. O., et dont M. le professeur Marcel Bridel est vice-président du comité provisoire. Les dépenses occasionnées par cette création seront couvertes, pour cette première année, par un don de Fr. 6000.— dû à la générosité d'un ami de l'Ecole, et par un subside de Fr. 1500.— du Fonds universitaire.

**Ecole des hautes études commerciales.** — Rien de particulier n'est à signaler pour cette année.

**Institut de police scientifique.** — M. le professeur Rathgeb a remplacé M. le professeur Cavin à la délégation de la Faculté de droit.

La bibliothèque de l'Institut s'est enrichie d'un don de 33 volumes, de M. Jean Burnier, ancien chef de travaux.

L'Institut a reçu la visite de nombreuses personnalités officielles étrangères.

**Faculté de médecine.** — Pour remplacer M. le professeur Eber Landau, le Conseil d'Etat a nommé à la chaire d'histologie, en qualité de professeur ordinaire, M. le Dr Otto Bucher, de Zurich, qui est entré en fonctions le 15 avril.

A la place de M. le professeur Michaud, qui atteint cette année la limite d'âge, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 15 août, a nommé à la chaire de clinique médicale, M. le professeur A. Vannotti.

Le successeur à la chaire de radiologie du professeur Rosselet, décédé le 23 mars, a été désigné en la personne de M. le Dr L. Babaïantz, privat-docent à l'Université de Genève. Tous deux entrent en fonctions le 15 octobre, de même que M. Ed. Jéquier-Doge, jusqu'à présent chargé de cours, qui succède, comme professeur extraordinaire de polyclinique médicale et directeur de la Polyclinique, à M. le professeur Vannotti.

MM. les Drs Pierre Dubuis, Jean Posternak et Jean-David Buffat ont été autorisés à enseigner en qualité de privat-docents.

M. le Dr Etienne Grandjean, privat-docent et chef de travaux, nommé professeur d'hygiène à l'Ecole polytechnique fédérale, a donné sa démission.

Une commission, chargée par l'Etat de New-York de faire une enquête sur la qualité de l'enseignement médical en Suisse, s'est arrêtée quelques jours à Lausanne; le résultat appréciable de cette visite a été la reconnaissance officielle, par l'Association médicale américaine, de notre Faculté de médecine.

La Faculté a reçu la visite d'une autre délégation, composée de savants américains attachés aux recherches atomiques, en vue d'applications médicales.

**Faculté des lettres.** — M. le professeur Paolo Arcari, chargé de cours pour l'enseignement de l'italien, a dû interrompre son activité au début de l'hiver 1949-50, pour raison de santé. Durant ce semestre, il fut remplacé par M. Mario Pensa, privat-docent. Ayant atteint la limite d'âge au printemps, M. Arcari a fait valoir ses droits à la retraite et le Conseil d'Etat a pris l'heureuse décision de créer une chaire d'italien, pour laquelle il a fait appel, en qualité de professeur extraordinaire, à M. Fredi Chiappelli, lecteur à l'Université de Zurich, qui est entré en fonctions le 15 mai.

M. le professeur Jacques Freymond, doyen de la Faculté, a demandé et obtenu un congé d'un an, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1950, pour un séjour d'études aux Etats-Unis. Son remplacement a été

assumé par M. le professeur Louis Junod et par M. Jean-Charles Biaudet, chargé de cours.

M. le professeur Junod, en sa qualité de vice-doyen, a remplacé M. le doyen Freymond, dès le 1<sup>er</sup> janvier.

M. le professeur René Bray, invité par l'Université de Toronto à titre de « visiting professor », a passé au Canada les mois de janvier à avril.

La succession de M. le professeur Bovy n'ayant pu être assurée, le Conseil d'Etat l'a prié de poursuivre son enseignement pendant le semestre d'hiver 1950-51.

A l'École de français moderne, M. le professeur G. Guisan a assumé les fonctions de directeur dès le 15 octobre 1949.

M. Henry Hentsch, nommé directeur du Gymnase de jeunes filles, a donné sa démission de lecteur ; il a été remplacé par M. Ernest Giddey, professeur au Collège scientifique, et chargé déjà de la classe de traduction d'italien à l'École de français moderne.

Un poste d'assistant du professeur de géographie a été créé.

La bibliothèque de la Faculté a reçu avec gratitude deux dons : des Anciens Belletriers vaudois, une somme de 4000 francs pour des ouvrages de philosophie ; de M. F. Olivier, professeur honoraire, la plus grande partie de sa bibliothèque de philologie classique. Pour pouvoir loger ces nouvelles acquisitions, la Faculté a été autorisée à ajouter aux locaux de sa bibliothèque les séminaires dits de sociologie et d'histoire, ainsi que la tour.

**Cours de vacances.** — Les cours de vacances ont duré du 17 juillet au 7 octobre, suivis par 374 étudiants, dont 148 Suisses et 226 étrangers. La suppression du cours spécial, décidée l'an dernier, s'est révélée une mesure opportune. L'administration des cours a été très heureusement simplifiée par l'ouverture d'un compte de chèques postaux, qui permet de dénoncer la convention administrative liant les cours de vacances et le secrétariat de l'Université.

**Faculté des sciences.** — La succession du professeur Elie Gagnebin n'ayant pu être réglée pour le début de l'année universitaire, ce sont M. le professeur Oulianoff et MM. Arnold Bersier, privat-docent, et Rodolphe Trumpy, chef de travaux, qui ont assuré les enseignements de géologie et de paléontologie jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1950. M. Héli Badoux, D<sup>r</sup> ès sciences de notre Université et géologue diplômé, nommé le 18 mars 1950 en qualité de professeur extraordinaire de géologie, a pris ses fonctions au début du mois de mai.

M. le professeur Arthur Maillefer ayant atteint la limite d'âge, a donné sa démission pour le 15 octobre, mais il a bien voulu

achever, durant le semestre d'hiver 1950-51, le cycle de son cours pour étudiants en pharmacie et candidats à la licence. Pour sa succession, le Conseil d'État a fait appel, à titre provisoire, à M. Charles Baehni, professeur à l'Université de Genève. pour la systématique des plantes supérieures, tandis qu'un cours spécial est prévu pour les plantes inférieures, dont le titulaire sera désigné ultérieurement. Au cours de botanique générale donné par M. le professeur Cosandey sera joint, désormais, un cours de botanique systématique pour étudiants en médecine.

M. le professeur Georges de Rham, invité par l'Institute for Advanced Study de Princeton, et, en qualité de « visiting professor », par l'Université de Harvard, a obtenu un congé d'un an, du 15 octobre 1949 au 15 octobre 1950 ; pour lui permettre de poursuivre les travaux de recherche qu'il a commencé aux Etats-Unis, il ne reprendra à son retour qu'une partie de son enseignement, l'autre étant confiée à MM. André Délessert, professeur au Collège scientifique, et Pierre Méthée, assistant.

Atteints dans leur santé, M. le professeur Flatt et M. Stueckelberg, chargé de cours, ont dû interrompre leurs enseignements. M. Flatt a été remplacé, durant le semestre d'été, par M. Georges Brunisholz, privat-docent et chef de travaux, et M. Stueckelberg par M. Dominique Rivier, durant une partie du semestre d'hiver, et par M. Jean-Pierre Jan, durant une partie du semestre d'été.

Malade pendant cinq semaines au semestre d'été, M. le professeur Cosandey a été remplacé, pour ses cours, par M. Paul-Emile Pilet, assistant à l'Institut de botanique.

M. Rodolphe Trunpy a été autorisé à enseigner en qualité de privat-docent pour un cours de géologie des Alpes.

La Faculté a pris acte des démissions de MM. Théodore Posternak, chargé de cours, nommé professeur ordinaire de chimie pharmaceutique et directeur de l'Institut de pharmacie de l'Université de Bâle ; Paul Bovey, privat-docent, appelé à l'École polytechnique fédérale comme professeur d'entomologie, et François Châtelet, privat-docent.

**Ecole de pharmacie.** — MM. Roger Benjît et Roger Freudweiler, privat-docents, ont été nommés chargés de cours, le premier pour un enseignement des principes de pharmacie vétérinaire, le second pour des chapitres choisis de pharmacie galénique.

Le Conseil d'État a ratifié le renouvellement, pour deux ans, dès le 31 août 1950, de la convention passée entre lui et la Maison Hoffmann La Roche & C<sup>ie</sup> à Bâle, pour le laboratoire de dosage des vitamines attaché à notre Ecole de pharmacie.

Le déplacement de la bibliothèque de l'École des sciences sociales et politiques a libéré des locaux qui ont été aménagés

en laboratoires de pharmacognosie pour M. le professeur Faconnet.

**Distinctions.** — M. Maurice Lugeon, professeur honoraire, a reçu le prix Gaudry de la Société géologique de France. L'Institut de France a décerné le prix Monthyon pour la médecine et la chirurgie à M. le professeur Fleisch, qui a reçu, d'autre part, la médaille de l'Académie de médecine de Paris.

M. Henri Perrochon, privat-docent, a reçu le prix Audiffert de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

En outre, plusieurs de nos professeurs ont été appelés à faire partie de comités d'organisations suisses ou internationales, élus membres d'honneur ou membres correspondants d'académies ou de sociétés. Plusieurs aussi ont fait des conférences à l'étranger.

**Leçons et conférences.** — Ont présenté leur leçon inaugurale au cours de l'année :

M. le professeur C. Regamey, le 31 octobre 1949 : La civilisation slave.

M. le professeur O. Bucher, le 24 juin 1950 : La vie cellulaire hors de l'organisme.

M. P. Bovey, privat-docent, le 18 novembre 1949 : La variabilité des espèces et l'entomologie appliquée.

M. le D<sup>r</sup> R. Dufour, privat-docent, le 24 novembre 1949 : Les aspects de la tuberculose dans l'œil.

M. le D<sup>r</sup> Buffat, privat-docent, le 25 mai 1950 : Hypertension et chirurgie.

Les Facultés et Ecoles ont eu le privilège de recevoir des professeurs étrangers qui offrirent à nos étudiants des leçons et conférences :

Les étudiants de la Faculté de théologie ont entendu M. Emile Brunner, sur un sujet de théologie systématique, et MM. Ferret et Laubach, qui leur ont parlé d'évangélisation et de mission ; des philosophes et penseurs français — MM. Gouhier, GUSDORF, Hauter et Madinier — ont donné des conférences aux Facultés de théologie et des lettres. MM. Calogeros-Stratis, à l'École des sciences sociales et politiques, et R. Shukru, à l'École des hautes études commerciales, ont présenté des exposés sur les pratiques juridiques et économiques de leur pays. A la Faculté des lettres ont eu lieu des leçons de MM. Cagliano de Azevedo, sur la peinture antique, René Louis, sur l'architecture romane, et Schlumberger, sur l'archéologie en Proche-Orient. A la Faculté des sciences, MM. Trillat et

Haissinsky ont traité des sujets de chimie physique, tandis que M. Heim parlait des végétations tropicales.

**Manifestations universitaires.** — A l'occasion de la Conférence européenne de la culture, tenue à Lausanne, du 8 au 12 décembre 1949, l'Université a invité M. Salvador de Madariaga à donner, à l'Aula, une conférence intitulée « Quelques considérations sur l'esprit de l'Europe », qui a été suivie d'une réception.

Le 3 mai eut lieu, à la salle du Sénat, l'inauguration du buste d'Edmond Rossier, œuvre du sculpteur Trembley. Des discours furent prononcés à la mémoire de l'historien et du journaliste. Une réception, à la salle des professeurs de l'ancienne Académie, rassembla les amis du regretté professeur.

Depuis plusieurs années, un projet était à l'étude de faire l'acquisition d'une masse, qui symboliserait, comme c'est le cas dans beaucoup d'universités, l'autorité du recteur et la tradition universitaire. Pour réunir les fonds nécessaires, la Société académique vaudoise s'est assurée l'appui des sociétés savantes et des associations qui gravitent autour de l'Université, ainsi que des sociétés suisses d'anciens et de jeunes étudiants. La remise de cette masse en argent massif, œuvre de l'orfèvre Boulgaris, de Montreux, fut l'occasion, le 5 juillet, d'une cérémonie intime à laquelle prirent part les sociétés participant directement ou indirectement à notre vie universitaire.

**Manifestations et congrès extérieurs.** — L'Université a pris part au congrès de la Société suisse de chirurgie, présidé par M. le professeur Decker, et à celui d'oto-rhino-laryngologie, dirigé par M. le professeur Jean-Pierre Tailens.

Elle s'est associée, par l'envoi d'une délégation ou d'une adresse, à diverses manifestations étrangères, entre autres à la pose de la première pierre de l'Institut Weizmann, en Israël ; aux fêtes commémoratives, à Francfort, du deuxième centenaire de la naissance de Goethe ; à l'inauguration d'un monument à Mickiewicz, à Varsovie ; aux Journées universitaires de Poitiers. En outre des professeurs de notre Université ont assisté au congrès des mathématiciens de Cambridge, aux Etats-Unis, à la conférence Shakespeare, à Stratford-upon-Avon et à d'autres congrès et conférences.

**Prix et concours.** — La séance annuelle des concours a eu lieu le 2 mars et a été suivie, pour la première fois, d'une petite réception offerte dans la salle des professeurs de la Cité, aux lauréats et à leurs familles. Nous relevons avec plaisir que le Conseil d'Etat, sur notre proposition, a élevé, cette année, la valeur des récompenses.

**Chefs de travaux.** — Un statut a été établi en faveur des chefs de travaux, leur conférant une position digne de leurs titres et de leurs responsabilités.

**Etudiants.** — Deux étudiants ont été enlevés à leur famille, à leurs professeurs et à leurs camarades. Ce sont : Ernest-Georges Schlegel, étudiant en médecine, et Dany Ramseier, étudiant en droit. En outre M<sup>lle</sup> Mary Mason, auditrice à l'École de français moderne, s'est tuée en montagne, au cours d'une excursion en Bavière.

Au semestre d'hiver 1949-50, l'Université a compté 1657 étudiants réguliers et 98 auditeurs et, au semestre d'été 1950, 1538 étudiants réguliers et 72 auditeurs.

Sous la présidence de M. Jean-Pierre Girard, l'Association générale des étudiants a manifesté une grande activité : un chœur universitaire a été créé officiellement et, sous la direction de M. Carlo Hemmerling, il a contribué au succès de la fête traditionnelle de Noël des étudiants. De son côté, la fête de Noël du Sanatorium universitaire a bénéficié de la généreuse participation de l'A. G. E.

Une exposition d'œuvres artistiques d'étudiants suisses a été organisée en janvier.

Les *Voix universitaires*, journal de nos étudiants, viennent de terminer leur troisième année d'existence. Approuvé par les uns, plus ou moins mal jugé par d'autres, ce journal s'efforce de gagner la sympathie de ses lecteurs. Les derniers numéros témoignent d'un effort sérieux des jeunes rédacteurs et nous pensons que l'Université doit encourager ces essais par un appui aussi compréhensif que généreux.

La jeunesse universitaire continue à se livrer avec joie au sport et aux jeux : outre les semaines traditionnelles de ski, de plus en plus fréquentées, et les tournois annuels de football, de tennis, de natation et d'athlétisme, les championnats universitaires suisses ont eu lieu à Lausanne, sous la direction de notre maître des sports, M. Constant Bucher.

Trois nouvelles sociétés d'étudiants ont été reconnues : Alésia, société d'étudiants français ; Lusitania, société d'étudiants portugais, et la section de Lausanne de l'Union des étudiants juifs de Suisse.

Plusieurs étudiants ou jeunes diplômés de notre Université ont bénéficié de bourses d'études, dont, entre autres, deux pour la France, en échange de celles que nous avons pu offrir à deux Français, un Américain et un Tchèque. Le Rotary a attribué une bourse de 6000 francs et une autre de 3000 francs à deux diplômés de notre maison.



Un licencié en théologie a obtenu des Eglises américaines une bourse pour Chicago.

### ÉCOLE POLYTECHNIQUE

**Corps des professeurs.** — Le corps des professeurs a subi des modifications importantes au cours de ces deux dernières années.

La succession de M. le professeur Pierre Oguey, devenu conseiller d'Etat, a été réglée définitivement par la nomination comme professeur extraordinaire de M. Théodore Bovet, chargé de cours d'hydraulique et machines hydrauliques, et la confirmation de M. Daniel Gaden, professeur extraordinaire chargé dès 1948 d'un cours sur le réglage des machines.

Plusieurs professeurs ont atteint la limite d'âge légale et ont dû être remplacés. A M. le professeur Adrien Paris, prié de conserver son enseignement durant une année supplémentaire, ont succédé M. François Panchaud, jusqu'alors professeur extraordinaire à l'École d'architecture, chargé du cours principal de béton armé à l'École d'ingénieurs et de la direction du laboratoire de statique des constructions, et M. Alexandre Sarrasin, ingénieur civil, à qui fut confié un cours complémentaire sur les constructions en béton armé.

Une réorganisation des enseignements donnés par M. le professeur Jean Bolomey et M. Robert Piot, chargé de cours, a été opérée. M. Henri Matti, adjoint de l'ingénieur en chef du 1<sup>er</sup> arrondissement des C.F.F. a été nommé professeur extraordinaire de constructions des chemins de fer et routes et M. Jean-Pierre Daxelhofer, ingénieur, professeur extraordinaire de technologie des matériaux pierreux et chef de la section des matériaux pierreux du laboratoire d'essai de l'école.

M. le professeur Charles Rathgeb qui donnait la législation industrielle a dû abandonner cet enseignement pour se consacrer entièrement à la Faculté de droit. Il sera remplacé ultérieurement.

A la section des géomètres, M. Paul Chavan, chargé du cours d'économie rurale, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par M. Paul Chavan fils, ingénieur agronome, directeur des écoles et stations agricoles de Marcelin.

**Etudiants.** — Au cours des dernières années, le nombre des étudiants s'est continuellement accru pour atteindre, au semestre d'hiver 1949-1950, le chiffre record de 566 étudiants réguliers et auditeurs et doctorants. Les 566 étudiants réguliers se répartissent entre 439 étudiants ingénieurs, 80 élèves architectes et 47 élèves du Cours de mathématiques spéciales.

Au semestre d'été 1950, le nombre des étudiants est tombé à 488 étudiants réguliers et 11 auditeurs et doctorants par suite du départ des étudiants ayant obtenu leur diplôme au cours du semestre d'hiver. Ils se répartissent en 376 étudiants ingénieurs, 71 élèves architectes et 41 élèves du cours de mathématiques spéciales.

Alors que dans d'autres écoles techniques supérieures le nombre des étudiants tend à diminuer depuis deux ans, le nombre des inscriptions définitives au semestre d'hiver 1950-1951 sera à peu près le même que celui de l'année précédente.

**Généralités.** — Des travaux de professeurs, assistants ou anciens élèves font l'objet depuis 1947 de « Publications de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne » qui sont distribuées à titre d'échange aux écoles correspondantes de Suisse et de l'étranger.

L'École a été appelée à participer au Pavillon suisse de l'exposition internationale que le gouvernement des Indes organise en 1951 à la Nouvelle-Delhi à l'occasion de la Conférence mondiale de l'énergie, en collaboration avec l'École polytechnique fédérale, des industriels et des ingénieurs privés.

Chaque année, l'École organise à l'intention de ses étudiants des conférences auxquelles le public est invité. En 1949-1950, une première conférence organisée avec le concours de la Faculté des lettres a été donnée par M. René Louis, professeur à Caen, sur « les cryptes carolingiennes de l'Abbaye de Saint-Germain-en-Auxerre et leurs fresques du XI<sup>e</sup> siècle ». Une seconde a été donnée par M. le professeur Fritz Hubner sur les « Ponts en bois de la Suisse ».

Deux prix nouveaux ont été créés. Un ancien élève de l'École, M. Brazzola, ingénieur, a tenu à manifester sa reconnaissance par la création d'un fonds destiné à subventionner des travaux et des études dans le domaine du béton et du béton armé, et les anciens élèves de M. le professeur Alfred Stucky ont créé, à l'occasion de son vingtième anniversaire d'enseignement, un prix destiné à récompenser un des meilleurs travaux de diplôme.

Le plan d'études de la Section des géomètres a été revu en ce sens que l'enseignement de l'économie rurale, jugé insuffisant par les autorités compétentes fédérales, a été augmenté.

**Laboratoires.** — L'activité des laboratoires de l'École polytechnique est dirigée, du moins pour plusieurs d'entre eux, à la fois vers la recherche scientifique et vers les études industrielles. Il faut d'ailleurs reconnaître que, pour ces laboratoires, les travaux industriels sont non seulement une source de revenus intéressants qui leur permet de se développer et de parfaire leur équipement, mais un stimulant fort apprécié. Partant de problèmes concrets qui lui sont

posés, le laboratoire a souvent la possibilité d'étendre et de généraliser son étude.

Les laboratoires dont l'activité industrielle est essentielle sont : le laboratoire d'essai des matériaux, le laboratoire de géotechnique, le laboratoire d'hydraulique, ce dernier, avec la collaboration du laboratoire de statique des constructions, a étendu son activité à l'étude expérimentale des grands barrages. Des études importantes lui ont déjà été confiées.

Le laboratoire d'essai des matériaux, avec des moyens souvent réduits mais grâce à la parfaite connaissance de la majorité des problèmes qui lui étaient posés, a pu jouer le rôle utile dans le domaine métallurgique en se chargeant du contrôle d'ouvrages complets, ces études de caractère expérimental étant complétées par des études de caractère technique. L'activité de la section des matériaux pierreux est également satisfaisante comme le montre le nombre des procès-verbaux (1250) et le nombre d'éprouvettes de béton essayées (1100), sans parler des études spéciales de plus grande importance.

Le laboratoire d'hydraulique a poursuivi ses essais systématiques aux fins d'élucider le problème du dimensionnement des évacuateurs de crues en déversoirs circulaires. Il a collaboré aux études de plusieurs installations hydrauliques importantes.

Le laboratoire de géotechnique a continué ses recherches dans le domaine de l'étude des sols en améliorant ses méthodes d'investigation et de détermination des qualités des sols, notamment des routes et pistes d'aéroports.

Le laboratoire de statique des constructions, se consacrant aux problèmes posés par la pratique des constructions en béton et béton armé, a abordé le problème des dalles fléchies et les études de répartition de contraintes par la méthode photoélasticimétrique.

Le laboratoire d'électrotechnique a été chargé par la ville de Lausanne de collaborer à l'installation d'un émetteur et d'un studio d'essai de télévision.

Le laboratoire de machines hydrauliques, ainsi que celui de machines thermiques, ont vu leurs installations complétées. Ils ont continué leur travail utile pour la formation pratique des étudiants.

Le laboratoire de physique technique, pour la construction duquel le Grand Conseil avait voté les crédits nécessaires il y a deux ans, est actuellement installé. Les étudiants peuvent y travailler et l'année 1950 a vu s'achever les premiers travaux de diplôme d'ingénieurs physiciens. Des recherches scientifiques s'y poursuivent avec des moyens améliorés.

Au laboratoire de chimie physique, deux thèses ont été présentées ainsi qu'une dizaine de travaux de diplôme. Des mémoires

ont paru dans diverses revues scientifiques et des communications ont été présentées lors de congrès en Suisse et à l'étranger. La Commission suisse d'étude pour l'énergie atomique a siégé dans ce laboratoire afin d'y poursuivre ses travaux.

A l'institut de photogrammétrie, le cabinet de stéréophotogrammétrie a été développé. Il sert non seulement à la formation des étudiants mais il est également mis à contribution par différentes administrations de la Suisse romande pour des levés de terrains.

L'École d'architecture a pris un rapide et brillant essor que chacun se plaît à reconnaître. Bien que de création récente, elle a fait déjà ses preuves et il est certain que dans quelques années notre canton et la Suisse romande apprécieront le travail de ses élèves. 7 diplômes d'architecte ont été décernés au cours de la dernière année universitaire.

### ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ

**Elèves.** — Durant l'année scolaire 1950, 128 élèves ont fréquenté les cours (156 en 1949) soit 53 Vaudois, 48 Confédérés et 27 étrangers (50 jeunes gens et 78 jeunes filles). Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 83 et 45 élèves n'ont suivi qu'un certain nombre de cours. A ce nombre, s'ajoute l'effectif des élèves de l'École d'architecture, soit environ 70 élèves.

**Direction et enseignement.** — Aucun changement n'est intervenu dans l'organisation des cours ni dans le personnel enseignant. Le cours de dessin de mode, créé en 1949, est maintenant définitif.

**Certificats et diplômes.** — En juillet, l'École a décerné : Un brevet de maître de dessin, 4 certificats d'études générales (Beaux-Arts), 8 certificats de capacité et 2 diplômes d'artiste-décorateur (Art appliqué). En outre, un élève a subi avec succès les épreuves de première session pour l'obtention du brevet de maître de dessin.

**Concours de vacances.** — Quinze concurrents y ont pris part et 11 ont été récompensés par des prix en espèces.

**Bibliothèque.** — La bibliothèque s'est enrichie d'une série de reproductions de dessins et de cartes postales d'œuvres d'art, faisant l'objet d'un don reçu par l'entremise de M. Jaquet, conseiller d'Etat. En outre, comme chaque année, il a été fait l'achat d'un certain nombre de livres d'art et de revues.

**Voyages.** — Un seul voyage a eu lieu cette année : à Berne, pour y visiter l'exposition dite des fauves. En outre, les élèves se sont vivement intéressés à l'exposition Gauquin, présentée à Lausanne, au Palais de Rumine.

## VII. Bibliothèques, archives, musées, monuments historiques

### Bibliothèque cantonale et universitaire

#### I. Administration générale

**Personnel.** — Atteint par les dispositions de la loi sur le statut général des fonctions publiques, M. Alfred Roulin a abandonné le 15 octobre la direction de la Bibliothèque, qu'il assumait avec autorité depuis un peu plus de vingt ans.

L'établissement dont le Conseil d'Etat lui avait remis la charge le 14 juillet 1930 saurait à peine se comparer à ce que la Bibliothèque cantonale et universitaire est devenue sous sa direction. L'utilisation des collections a plus que doublé pendant ces vingt ans ; c'est assez dire que directeur et personnel se sont dépensés pour elle sans compter. Les résultats sont là, aujourd'hui, qui font le plus grand honneur à M. Roulin, et aussi au canton.

Sans doute, M. Roulin n'a-t-il pu réaliser le projet dont dès 1931 il avait senti l'absolue nécessité, et qui pouvait seul résoudre d'un coup tous les problèmes : la construction d'une nouvelle bibliothèque. La chose demeure à l'étude. Mais que d'améliorations n'a-t-il pas apportées, année après année, pour que fonctionne le mieux possible, dans des conditions souvent difficiles, l'établissement dont il avait la responsabilité.

Tout de suite, il a fait admettre le principe du catalogue exclusivement sur fiches, et trois catalogues — alphabétique, systématique et bio-bibliographique — se trouvent aujourd'hui à la disposition des lecteurs dans un local relativement commode. Tout de suite aussi, dès 1931, il a décidé la publication d'une *Liste des acquisitions récentes* qui permet aux usagers de la bibliothèque se trouvant dans l'impossibilité de venir consulter les catalogues d'être au courant des derniers ouvrages incorporés ; elle procure en outre chaque mois, par le découpage de ses titres, un nombre important de fiches imprimées aux catalogues.

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.	Rec
282 Subventions communales . . . . .		
425 Traitements des membres du corps enseignant . . . . .		
427 Allocations pour enfants . . . . .		
428 Allocations complémentaires . . . . .		
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant . . . . .		
435 Autres prestations sociales . . . . .	8,100	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S. . . . .		
443 Vacances et débours . . . . .		
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .	500	
512 Frais d'insertions . . . . .	150	
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .		
522 Taxes postales . . . . .		
527 Frais généraux divers . . . . .	1,800	
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .		
621 Mobilier d'enseignement . . . . .		
622 Machines et matériel d'enseignement . . . . .		
711 Autres dépenses . . . . .		
<b>303 8. Enseignement professionnel . . . . .</b>		
281 Subventions fédérales . . . . .		
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant . . . . .		
811 Subventions fédérales . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .		
<b>304 Enseignement supérieur et des cultes</b>		
<b>304 1. Université . . . . .</b>		<b>671</b>
121 Loyers . . . . .		
177 Ecolages, finances de cours et d'examens . . . . .		566

ations mont.	Budget 1950		Comptes 1950		Comptes 1949	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	18,000		18,000.—		18,000	
		355,000		334,532.75		329,511
		10,000		8,565.35		8,575
		85,000		81,523.10		80,807
		17,000		14,771.05		15,578
1,100		350		8,450.—		1,750
		9,000		8,437.30		8,315
		400		121.70		126
500		2,500		2,804.65		2,512
150		200		348.75		140
		800		761.30		324
		700		615.10		595
		150		45.90		14
800		4,000		5,804.99		5,662
		3,200		2,988.—		4,060
		12,000		10,684.63		5,064
		24,000		23,674.96		23,021
		88,000		87,231.32		80,702
	<b>1,350</b>	<b>80,350</b>	<b>1,273.—</b>	<b>73,424.80</b>	<b>1,162</b>	<b>72,272</b>
	1,350		1,273.—		1,162	
		39,000		32,237.80		31,140
		1,350		1,273.—		1,162
		40,000		39,914.—		39,970
	<b>672,459</b>	<b>3,798,960</b>	<b>714,448.15</b>	<b>3,829,963.25</b>	<b>691,745</b>	<b>3,749,469</b>
	500		320.—		410	
	566,750		593,706.05		567,025	

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .	
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie . . . . .	
281 Subventions fédérales . . . . .	
283 Autres subventions . . . . .	
331 Amortissements sur dépenses hors budget . . . . .	
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	
421 Traitements au personnel régulier . . . . .	23,775
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	12,265
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur . . . . .	5,565
427 Allocations pour enfants . . . . .	2,400
428 Allocations complémentaires . . . . .	35,000
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .	
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le corps enseignant supérieur . . . . .	
435 Autres prestations sociales . . . . .	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .	
441 Indemnités diverses . . . . .	
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .	
512 Frais d'insertions . . . . .	
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	4,600
515 Livres, journaux, périodiques, divers . . . . .	
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	3,000
522 Taxes postales . . . . .	
527 Frais généraux divers . . . . .	2,000
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	
612 Entretien des immeubles . . . . .	9,550
613 Loyers . . . . .	5,000
614 Entretien des locaux . . . . .	
616 Chauffage . . . . .	
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . . . . .	24,535
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	
711 Autres dépenses . . . . .	
812 Subventions cantonales . . . . .	19,000



ications  
lément.

23,775  
12,265  
5,565  
2,400  
35,000  
  
4,600  
3,000  
2,000  
3,550  
5,000  
  
1,535  
  
0,000

	Budget 1950		Comptes 1950		Comptes 1949	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	35,540		39,225.05		46,533	
	32,000		42,940.05		40,675	
	27,169		27,757.—		26,600	
	10,500		10,500.—		10,500	
		21,950		19,950.—		5,047
		24,000		24,000.—		24,000
		633,000		637,175.45		619,013
		264,300		283,448.15		275,561
		1,411,000		1,397,988.55		1,360,614
		50,300		51,872.50		49,269
		605,600		625,684.—		609,429
		40,000		36,232.85		34,530
		80,000		58,175.25		57,591
		350		350.—		2,800
		59,500		55,044.85		52,388
		6,000		5,223.12		3,519
		76,130		65,947.05		81,969
		11,150		8,080.25		5,551
		33,130		30,965.75		35,872
		300		275.65		257
		16,000		18,764.20		18,642
		500		500.—		—
		6,000		6,586.65		6,980
		7,000		6,868.90		6,552
		—		9,516.55		20,000
		62,550		64,527.85		59,468
		7,500		5,853.15		24,739
		4,000		3,146.80		3,341
		219,800		243,148.83		234,430
		200		201.25		114
		28,000		28,000.—		28,000
		11,400		9,435.65		10,493
		119,300		133,000.—		119,300

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.
<b>304 2. Bibliothèque et archives cantonales</b>	
242 Remboursement de rétributions du personnel	2,000
421 Traitements au personnel régulier	
422 Traitements au personnel occasionnel	6,800
427 Allocations pour enfants	
428 Allocations complémentaires	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	
435 Autres prestations sociales	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	
443 Vacations et débours	
511 Fournitures, impressions, reliure	
512 Frais d'insertions	
513 Mobilier et machines de bureau	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	
613 Loyers	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	
616 Chauffage	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	
812 Subventions cantonales	
<b>304 3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué</b>	
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens	
242 Remboursement de rétributions du personnel	3,000
281 Subventions fédérales	6,955
283 Autres subventions	
341 Versements aux fonds spéciaux	
421 Traitements au personnel régulier	
422 Traitements au personnel occasionnel	6,000
427 Allocations pour enfants	
428 Allocations complémentaires	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.	

Tot
42,
18,
22,
2,
42,
18,
22,
2,

ations ément.	Budget 1950		Comptes 1950		Comptes 1949	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	—	<b>342,200</b>	<b>2,100.—</b>	<b>332,463.25</b>	—	<b>313,533</b>
2,000	—		2,100.—		—	
6,800		142,500		139,744.95		134,851
		35,000		36,862.30		26,075
		3,000		2,562.50		2,377
		57,000		55,896.—		55,327
		9,800		7,240.20		7,199
		—		219.—		—
		4,800		4,700.70		4,415
		1,200		606.25		828
		41,200		40,079.35		36,127
		500		—		—
		12,300		12,240.90		12,143
		800		678.60		675
		7,200		7,450.—		7,622
		1,500		1,424.40		1,336
		700		644.90		400
		21,500		18,913.20		20,958
		3,200		3,200.—		3,200
	<b>42,950</b>	<b>545,160</b>	<b>52,095.95</b>	<b>581,341.29</b>	<b>43,022</b>	<b>508,111</b>
	18,000		17,034.—		19,152	
00	250		3,406.95		1,877	
55	22,000		28,955.—		19,293	
	2,700		2,700.—		2,700	
		100,000		100,000.—		90,000
		143,500		129,720.40		130,777
30		94,100		102,793.70		90,353
		9,300		9,503.—		8,962
		72,000		70,689.80		70,637
		10,000		7,264.—		7,704
		6,400		5,533.60		5,507

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.
443 Vacations et débours . . . . .	
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .	
512 Frais d'insertions . . . . .	
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	
613 Loyers . . . . .	
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . . . . .	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	
811 Subventions fédérales . . . . .	6,955
812 Subventions cantonales . . . . .	57,500
<b>304 4. Cultes . . . . .</b>	
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel . . . . .	
283 Autres subventions . . . . .	
421 Traitements au personnel régulier . . . . .	
425 Traitements des membres du corps pastoral . . . . .	
427 Allocations pour enfants . . . . .	4,500
428 Allocations complémentaires . . . . .	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .	
433 Contribution de l'Etat aux caisses de retraite pour le corps pastoral . . . . .	
435 Autres prestations sociales . . . . .	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .	
441 Indemnités diverses . . . . .	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	600
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .	
512 Frais d'insertions . . . . .	
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	
527 Frais généraux divers . . . . .	
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	
812 Subventions cantonales . . . . .	

Rec

7  
2  
5

Locations complément.	Budget 1950		Comptes 1950		Comptes 1949	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		800		803,75		635
		7,350		6,018.80		6,125
		1,130		942.65		999
		9,350		7,822.25		7,842
		2,300		2,200.10		2,125
		400		257.70		232
		4,400		4,400.--		4,400
		3,180		2,472.45		1,765
		5,050		3,910.45		4,063
		44,600		36,946.64		43,460
6,955		12,000		17,213.--		8,525
57,500		19,300		72,850.--		24,000
	<b>7,500</b>	<b>3,097,200</b>	<b>3,353.10</b>	<b>3,023,565.10</b>	<b>5,794</b>	<b>2,947,662</b>
	2,000		1,908.10		3,354	
	5,500		1,445.--		2,440	
		6,350		6,334.80		6,185
		1,997,500		1,970,211.35		1,928,553
4,500		107,000		111,969.60		106,463
		633,200		615,914.35		610,947
		400		360.--		360
		152,000		121,501.65		119,380
		---		13,300.--		---
		55,000		52,117.25		51,530
		9,000		7,644.95		8,936
600		7,950		8,097.--		6,450
		8,100		6,919.80		8,122
		200		165.20		192
		500		500.--		710
		---		---		500
		57,000		49,284.15		49,394
		63,000		59,245.--		49,940

30 Départ. de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplém.		Roc
	Recettes	Dépenses	
<b>Récapitulation</b>			
301 Administration générale . . . . .		9,700	
302 Enseignement primaire			
1. Frais divers pour l'instruction . . . . .	400	117,400	74
2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire . . . . .	11,400	70,550	3
3. Cours d'éducation civique . . . . .			
4. Enseignement ménager . . . . .			19
5. Cours ménagers Les Diablerets et Mont-la-Ville . . . . .	8,600		2
6. Orientation professionnelle . . . . .	2,070	1,170	
7. Institut des sourds-muets et enseignement aux anormaux . . . . .	11,200	12,700	8
303 Enseignement secondaire			
1. Recettes et dépenses générales . . . . .	480		
2. Gymnases classique et scientifique . . . . .		350	4
3. Collège classique cantonal . . . . .		130	4
4. Collège scientifique cantonal . . . . .		1,000	3
5. Ecole supérieure de commerce . . . . .			27
6. Collèges communaux et écoles supérieures . . . . .	17,700	350	3
7. Ecoles normales . . . . .		10,550	12
8. Enseignement professionnel . . . . .			
304 Enseignement supérieur et cultes			
1. Université . . . . .		146,690	67
2. Bibliothèque et archives cantonales . . . . .	2,000	6,800	
3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole de dessin . . . . .	9,955	70,455	42
4. Cultes . . . . .		5,100	7
<b>Totaux</b> . . . . .	63,805	452,945	2,375
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	389,140	—	19,066
<b>Sommes égales</b> . . . . .	452,945	452,945	21,442

mont. ances	Budget 1950		Comptes 1950		Comptes 1949	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
9,700	1,500	2,056,400	2,501.30	2,490,958.25	—	364,772
17,400	749,738	6,434,880	828,515.43	6,431,753.40	866,946	8,393,202
70,550	35,000	51,000	50,812.25	144,368.25	37,572	91,598
	—	101,800	—	89,377.01	—	91,488
	191,000	499,400	180,539.—	486,618.40	172,530	482,377
	25,100	88,840	31,974.70	89,914.59	23,579	74,321
1,170	7,600	26,924	9,803.—	27,315.80	10,084	27,755
2,700	82,900	173,425	96,652.05	182,013.93	96,200	182,850
	6,500	109,300	6,822.75	99,219.83	5,815	91,119
350	45,000	404,350	40,664.30	377,669.75	41,356	368,829
130	45,000	571,600	50,218.25	567,106.43	43,008	551,177
1,000	38,000	530,900	39,124.55	516,422.16	34,893	464,993
	270,000	857,400	258,432.80	828,644.41	260,534	806,647
350	32,500	1,059,700	41,893.40	1,068,567.45	52,748	989,570
0,550	121,500	612,300	120,468.—	591,360.85	111,295	566,756
	1,350	80,350	1,273.—	73,424.80	1,162	72,272
6,690	672,459	3,798,960	714,448.15	3,829,963.25	691,743	3,749,470
6,800	—	342,200	2,100.—	332,463.25	—	313,533
3,455	42,950	545,160	52,095.95	581,341.29	43,022	508,111
5,100	7,500	3,097,200	3,353.10	3,023,565.10	5,794	2,947,662
2,945	2,375,597	21,442,089	2,531,691.98	21,832,068.20	2,498,281	21,138,502
—	19,066.492	—	19,300,376.22	—	18,640,221	—
2,945	21,442,089	21,442,089	21,832,068.20	21,832,068.20	21,138,502	21,138,502

**Résumé du compte général pour**

DÉPARTEMENTS	Allocations supplém.		Rec
	Recettes	Dépenses	
Finances . . . . .	314,900	170,085	62,30
Justice et police . . . . .	35,500	240,655	4,36
Instruction publique et cultes . . . . .	63,805	452,945	2,37
Intérieur . . . . .	1,325,705	1,243,893	8,25
Agriculture, industrie et commerce . . . . .	898,080	1,496,010	8,77
Militaire . . . . .	698,500	722,835	2,62
Travaux publics . . . . .	830,150	719,494	10,23
Totaux . . . . .	4,166,640	5,045,917	98,936
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	879,277	---	9,276
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .	---	---	
Sommes égales . . . . .	5,045,917	5,045,917	108,206



général pour l'année 1950

Élément.	Budget 1950		Comptes 1950		Comptes 1949	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
170,085	62,305,061	16,472,093	69,203,820.33	16,049,660.56	68,617,547	15,037,922
240,655	4,361,573	11,713,254	4,615,919.21	11,495,206.67	4,541,429	11,163,189
152,945	2,375,597	21,442,089	2,531,691.98	21,832,068.20	2,498,281	21,138,502
243,893	8,258,880	19,860,098	9,135,391.02	20,514,756.50	9,128,873	19,983,855
196,010	8,774,632	20,350,459	9,030,656.80	20,982,005.94	9,100,482	20,228,690
22,835	2,624,223	2,865,337	3,009,356.04	3,207,412.60	2,575,694	2,861,877
19,494	10,236,130	15,503,015	10,940,621.99	15,940,659.79	10,066,485	15,186,178
45,917	98,936,096	108,206,345	108,467,457.37	110,021,770.26	106,528,791	105,600,213
---	9,270,249	---	1,554,312.89	---	---	---
---	---	---	---	---	---	928,578
15,917	108,206,345	108,206,345	110,021,770.26	110,021,770.26	106,528,791	106,528,791